

ANIMATION ET ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Un diagnostic par un technicien

Visite de terrain pour repérage cartographique des parcelles à traiter et organisation des chantiers par zone géographique (avec complémentarité des zones en fonction des saisons et des conditions climatiques).

Conseils et préconisations pour les opérations de réouverture au sens large et de reconquête pastorale (en zone de montagne).

Adaptation de la charge animale, optimisation de la pression pastorale, méthodes et régularité de l'entretien...

Suivi des parcelles réouvertes.

CONTACTS :

pour le groupe-projet :

Cédric Sague
06 30 54 44 27

Michel Tine
06 62 95 88 09

pour le Conseil Départemental, Direction de l'Agro-Ecologie :

Cécile Ruau
06 14 95 72 96

Mathieu Gracia
06 26 12 48 70

Johanne GIBIER
06 26 91 12 90

pour la FD CUMA 31 / 09:

Magali LAPORTE
06 88 46 86 85

Marie-Alexane DUPOUY
06 88 46 86 82

Avec le soutien de :

Multi Agri 31
Chambre d'Agriculture 31
SDIS 31
CFPPA Ariège-Comminges
CFAA CFAA Piémont-Pyrénées
Fédération Départementale des Chasseurs 31
Office Français de la Biodiversité
Office National des Forêts
Association pour la création du PNR
Comminges Barousse Pyrénées



Conseil départemental

ENTRETIEN DE L'ESPACE : l'affaire de tous !

S'équiper et s'organiser
collectivement en Haute-Garonne



Préserver la qualité de nos paysages
et lutter ensemble contre la fermeture
des milieux



DES CONSTATS PARTAGÉS

Les paysages ruraux sont façonnés par les activités agricoles. La baisse structurelle du nombre d'agriculteurs a conduit à un embroussaillage des zones les plus ingrates à exploiter (pentues, sans accès, exigües, excentrées...)

C'est le phénomène dit de **déprise agricole** avec des conséquences négatives :

• **Écologiques :**

Diminution de la biodiversité / Accroissement des risques naturels (incendies, avalanches...) / Appauvrissement des sols

• **Paysagères :**

Réduction de la force du paysage/Diminution de lisibilité/Régression de la typicité/ Impression de malaise

• **Économiques :**

Baisse du potentiel de production agricole/
Diminution de l'attrait touristique du territoire/
Forêt mal gérée

• **Sociales :**

Baisse de la qualité de vie des ruraux/Faible installation des jeunes, non renouvellement des agriculteurs...

Il en résulte une dégradation du cadre de vie, du potentiel du territoire qui devient moins accueillant pour les habitants, les touristes et moins propice aux activités économiques en lien avec la nature

DES ENJEUX FORTS DE RECONQUÊTE PASTORALE ET PAYSAGÈRE : la nécessité d'agir vite et bien !

- avec un outil adapté
- au bon moment grâce à des préconisations techniques
- en limitant les coûts
- dans un cadre concerté et collectif

LE DÉBROUSSAILLAGE MÉCANIQUE CONTRE LA PROGRESSION DES FRICHES

- **une alternative aux produits chimiques**
- **en complémentarité avec d'autres pratiques :** (pâturage raisonné, écobuages et brûlages dirigés, élagage...)

Un outil innovant et adapté : le robot-broyeur téléguidé



- 1.30 m de largeur
- des chenilles pour aller dans des pentes jusqu'à 45%
- moins d'une tonne donc héliportable (pour sites difficiles d'accès)

Avantages :

- **peut accéder facilement à la plupart des sites** (y compris sans accès et non mécanisables : landes pentues, terrasses, talus/fossés bandes enherbées, berges et ripisylves, plantations/vergers, pistes de ski...)
- **ne présente aucun risque pour le chauffeur :** pilotage à distance
- **effectue un travail en finesse** voire en mosaïque : éviter les obstacles (souches, pierres, affleurements rocheux), s'adapter à des enjeux naturalistes, cynégétiques...

CRÉATION D'UNE CUMA AGRO-ENVIRONNEMENTALE

- **avec chauffeur salarié**
- **à rayonnement départemental**

A disposition :

- des agriculteurs
- des communes et intercommunalités
- des groupements pastoraux
- des associations foncières pastorales
- des stations de ski
- des syndicats de rivière
- du SDIS 31...

- coût compris entre **300 et 500 € la journée** selon l'état de la parcelle

- s'engager pour **au moins 1 journée par an pendant 6 ans + un apport de 300 €/journée engagée de capital social** (versé lors de l'achat et restitué en fin d'engagement)
soit un engagement minimum de 300 à 500 €/an avec le capital social à ajouter la première année.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

Engagements (via le bulletin d'engagement de principe- joint) **avant le 15 mai 2020**

Assemblée Générale Constitutive de la CUMA courant juin

Achat du matériel été/automne pour des premiers chantiers à partir de l'automne 2020

Achat du matériel au 2^{ème} semestre 2020